



- Zonage PLU
 - Risque de submersion marine - aléa fort
 - Espace Boisé Classé au titre du L.130-1 du C.U
- Protection au titre de l'article L.123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme :
- ◆ Petit Patrimoine
 - Bâtiments remarquables à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre patrimonial
 - Quartier à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique
 - Secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre écologique
 - Zones Humides
- Emplacements Réservés
Tronçon des Routes Départementales :
- Hors agglomération en dehors des espaces urbanisés
 - Hors agglomération dans les espaces urbanisés
 - Réseau hydraulique de l'ASFA des Marais de Monts - réseau primaire
 - Réseau hydraulique de l'ASFA des Marais de Monts - réseau secondaire
 - Linéaires commerciaux
- * Bâtiments agricoles, au sein de la zone agricole, qui, en raison de leur intérêt architectural ou patrimonial, peuvent faire l'objet d'un changement de destination, dès lors que ce changement de destination ne compromet pas l'exploitation agricole. (Article R.123-12-2° du Code de l'Urbanisme)

Liste des Emplacements Réservés

Numero	Désignation	Surface	Bénéficiaire
1	Logis moule et voie d'accès	5557 m ²	Commune
2	Road de Bois Bouillé de la Gallardie	95 m ²	Commune
3	Chemin du Fief Haut	5120 m ²	Commune
4	Route de la Croix de la Gallardie	350 m ²	Commune
5	Voie de la route de la Parie Basse à la voie de l'Égatte	2537 m ²	Commune
6	Route de la Parie Basse	3339 m ²	Commune
7	Voie du Bois Soré à la limite de commune avec la Barre de Monts	16 708 m ²	Commune
8	Voie du Bois Soré au Fief Ase	735 m ²	Commune
9	Voie du CD 38 au Bois Soré	6250 m ²	Commune
10	Voie du Fieuet	338 m ²	Commune
11	Chemin de la Renardière	161 m ²	Commune
12	Rue de la Brin	495 m ²	Commune
13	Rue de la Brin	96 m ²	Commune
14	Rue de l'Égatte	1561 m ²	Commune
15	Rue du Bois Giraud	1523 m ²	Commune
16	Voie de Sainte Thérèse et Louis Poirereau	400 m ²	Commune
17	Rue des Vallées Forges	112 m ²	Commune
18	Rue du Nouvois et de la rue des Yoles	58 m ²	Commune
19	Chemin du Fluer	844 m ²	Commune
20	Chemin de l'Écroule du CD 38 au chemin de Vilvenève	49 m ²	Commune
21	Chemin de Vilvenève du CD 38 à la mer	177 m ²	Commune
22	Chemin de Gallardie (Pêchère)	614 m ²	Commune
23	Liaison rue Cadène - avenue de la Mer - larg. 8m	1405 m ²	Commune
24	Liaison de la zone de l'Égatte	205 m ²	Commune
25	Liaison Chânière - Croix Gallardie - larg. 10m	1488 m ²	Commune

Département de la Vendée (85)

Commune de Notre-Dame-de-Monts

Plan Local d'Urbanisme

4b Documents graphiques

Zonage PLU - Plan Est

Échelle : 1/5 000

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du :

Élaboration	Prévision	Avant	Approbation
Hise à jour n°1			16.12.1981
Hise à jour n°2			11.10.1988
Hise à jour n°3			12.12.1989
Revisions n°1			03.02.2000
Modifications n°2, 3 et 4			2001, 2004 et 2011
Revision n°1 (PLU)	12.06.2008	23.04.2013	04.03.2014
Modification n°1			07.04.2015
Modification n°2			10.09.2019